



ÉDITORIAL



Chères Boissettaises, chers Boissettais.

Finalisation du PLU!

Par délibération 2014-60 du 12 septembre 2014, le Conseil Municipal a décidé de prescrire la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) pour élaborer un plan local d'urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire communal, conformément aux articles L123-1 et suivants du code de l'urbanisme et je rappelle ici les principaux objectifs du Projet d'Aménagement et de

Développement Durables (PADD):

- Viser à une projection maîtrisée et soutenable de la croissance démographique de la commune de Boissettes pour les quinze à vingt prochaines années.
- Mettre en place des outils de maîtrise foncière afin de garantir une homogénéité architecturale de la commune de Boissettes.
- Assurer la sauvegarde et la pérennité du patrimoine architectural.
- Préserver et valoriser le patrimoine bâti et paysagé ainsi que l'environnement.

Les règlements d'urbanisme de toute commune doivent se conformer à un ensemble législatif très contraignant de l'État, de la Région, du Département, de la Communauté d'Agglomération... En clair nous avons dû nous conformer aux objectifs assignés à la commune par le Programme Local de l'Habitat (PLH) en matière de nombre de logements à produire - pour mémoire le PLH formalise la politique de la CAMVS en matière d'habitat, une politique qui s'inscrit dans un cadre défini par la Région IDF (Schéma Directeur de la Région Ile-de-France, SDRIF) -. Les premiers objectifs fixés par l'agglomération pour Boissettes étaient vraiment démesurés: j'ai dû négocier notre part pour en atténuer la portée afin de rester cohérents avec les attendus du PADD.

Ne pouvant que s'inscrire dans ce cadre fixé par le PLH, le Conseil Municipal a dû faire des choix, des arbitrages dans le but de préserver au mieux l'identité rurale de notre village: densification du seul cœur du village par une urbanisation en deuxième rideau, préservation des murs d'enceinte, sacralisation de tous les espaces verts et boisés, tout ce qui fait la qualité environnementale de notre commune.

Le Maire et tous les élus du Conseil Municipal n'ont pas pour habitude de se retrancher derrière les textes et assument quotidiennement leurs décisions... mais en matière d'urbanisme l'exercice du pouvoir communal est très limité... Ne pas tenir compte des règles, c'est voir son PLU rejeté par la Préfecture, c'est accepter que l'État gouverne directement notre territoire sans qu'aucun d'entre nous puisse avoir réellement son mot à dire.

Le Conseil Municipal est conscient de ce que ce nouveau règlement d'urbanisme peut apporter d'interrogations voire de craintes... Comme j'avais déjà pu l'écrire dans les éditoriaux précédents, nous allons connaître dans les années à venir une croissance démographique significative - qui sera cependant en partie minorée par une décroissance de population constatée depuis plusieurs années -. Tout cela est donc nouveau pour Boissettes, nouveau mais sans remettre en cause nos fondamentaux. Comme chacun des habitants de notre belle commune nous sommes attachés à tout ce qui en fait son originalité, sa spécificité.

Aussi, afin de répondre à vos légitimes préoccupations, il nous apparaît nécessaire d'échanger une nouvelle fois sur ce futur PLU et ce, avant que le Conseil Municipal ne le valide définitivement après l'avoir enrichi des divers avis et suggestions, avant que le PLU ne devienne le nouveau règlement d'urbanisme de notre commune. Nous vous convierons donc en septembre prochain à participer à une réunion publique d'information.

Dans l'attente de vous rencontrer je souhaite à chacun d'entre vous une douce période estivale.

Bernard FABRE, Maire

AU SOMMAIRE: INFORMATIONS MUNICIPALES

Des nouvelles de l'école
Fermeture du Chemin des Praillons
Budget 2018

VIE DU VILLAGE

Cérémonie du 8 mai
Cinéma en plein air
Accueillons bien les marcheurs
À la mairie, on tape le carton

HOMMAGE

VIE DES ASSOCIATIONS

SEINE-SAINE
ABSL

PARTENAIRES TERRITORIAUX

CAMVS
SMITOM
SÉCURITÉ PUBLIQUE

AGENDA



Après la commémoration du 8 mai, on se désaltère au soleil.

PROCHAINE DATE À RETENIR

Dimanche 16 septembre dès 12 heures
Fête du village avec déjeuner champêtre

INFORMATIONS MUNICIPALES

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Rentrée scolaire

105 élèves (prévision à fin juin) dont 14 en petite section.
Les tarifs des services périscolaires sont augmentés de 2 %.

Les actions du Conseil Municipal des Enfants



Les objets décorés par les enfants du CME.

À l'initiative du CME, une vente a eu lieu le samedi 26 mai au profit de l'association « La Force d'un Sourire », animée par des habitants des communes de Boissise et de Boissettes pour le fonctionnement d'une pouponnière au Sénégal.

Sur leur stand, les enfants proposaient des plants de tomates et d'aromates ainsi que des objets décorés par leurs soins.

POURQUOI LE CHEMIN DES PRAILLONS EST-IL FERMÉ AUX MOTARDS ET AUTOMOBILISTES ?

Auparavant fermé uniquement en fin de semaine pour permettre aux piétons et cyclistes de circuler en toute quiétude le week-end, l'accès est fermé en permanence depuis le 27 février par mesure de sécurité : en effet, la voirie a été fragilisée par le long épisode des inondations et nécessite d'être consolidée.

Un diagnostic des dégradations et des travaux à entreprendre sera fait prochainement.

On peut d'ores et déjà s'attendre à ce que la circulation soit interdite pendant plusieurs mois.

BUDGET 2018

Réuni le 16 mars 2018, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le Compte Administratif 2017 de la commune.

CA 2017	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
TOTAUX	243 601,71 €	477 173,70 €	254 486,37 €	143 087,79 €

L'excédent de fonctionnement constaté permet de couvrir les dépenses d'investissement sans avoir recours à l'emprunt. Le budget 2018 arrêté par le Conseil Municipal s'inscrit dans notre philosophie de gestion « en bon père de famille » des deniers publics à savoir un équilibre entre prudence et volonté d'amélioration continue de notre environnement communal. Ainsi nous continuerons à faire la chasse aux subventions pour financer pour partie tous nos investissements - subventions de l'État, du Département, de l'Agglomération Melun Val de Seine.

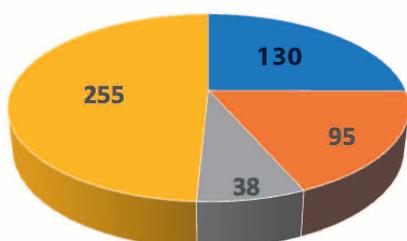
Enfin comme les années précédentes il n'y aura pas d'augmentation au niveau communal des taux des taxes d'habitation et foncières.

Les principaux travaux prévus en 2018 concernent :

- La réhabilitation et l'agrandissement de la salle « L'École ».
- L'aménagement de la sente reliant les Uzelles au Chemin des Praillons.
- L'aménagement PMR de l'allée centrale du cimetière (en fonction de la date d'acceptation des subventions).
- La pose de deux radars pédagogiques (avenue du Général De Gaulle / rue du Mont-aux-Lièvres).
- La finalisation de l'éclairage public Chemin des Praillons.

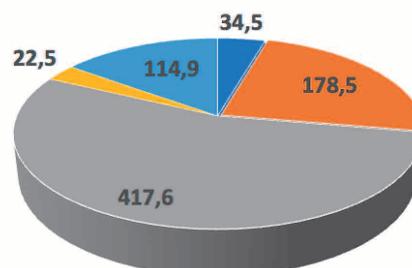
Quant à la réfection du Chemin des Praillons (tablier et berges), il a été inscrit au budget 2018 une somme de 200K€ à titre conservatoire, la pertinence de mise en chantier d'un tel programme sera établie en cours d'année sachant qu'il nécessiterait en tout état de cause le recours à l'emprunt.

BUDGET 2018 - FONCTIONNEMENT 518 K€



- charges a caractère général
- charges personnel et élus
- autres charges de gestion courante
- capacité d'autofinancement (CAF) pour couvrir les investissements

BUDGET 2018 - INVESTISSEMENT 768K€



- frais d'études (PLU...)
- agencements des constructions
- autres immobilisations corporelles
- report 2017 et opérations diverses
- éclairage public

VIE DU VILLAGE

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Soleil radieux et assistance nombreuse en ce mardi d'une semaine de ponts appelant pourtant à l'escapade.

En ouverture, Fabienne Colin-Faure lit le message de la Secrétaire d'état auprès du Ministre de la Défense et chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire.

Puis le Maire, Bernard Fabre dans son discours met l'accent sur la bataille de Stalingrad, un moment particulièrement meurtrier de la deuxième guerre mondiale et illustre son propos en confiant à Camille la lecture du poème de Constantin SIMONOV « Attends-moi » qui est devenu et reste encore l'un des plus beaux de la littérature russe :

« Attends-moi, Si tu m'attends je reviendrai, Mais attends-moi très fort... »

Il conclut : « Alors que le temps efface lentement la mémoire, alors que s'estompe peu à peu l'intérêt même de se souvenir, il est de notre devoir de résister à l'oubli, nous le devons à ces femmes, à ces hommes sacrifiés au nom d'une quête parfois héroïque mais toujours dramatique de la Liberté, ne les oublions pas afin qu'ils ne meurent pas une deuxième fois. »

À l'issue de la minute de silence et d'émotion, le Maire invite chacun et chacune à partager le traditionnel apéritif en toute convivialité.

CINÉMA EN PLEIN AIR DU 2 JUIN



C'est par une soirée douce et agréable que les deux communes de Boissise-la-Bertrand et Boissettes ont uni leurs efforts pour proposer une séance de cinéma en plein air à tous les habitants, grâce au soutien de l'agglomération Melun Val de Seine.

Cette initiative a permis à près de 300 personnes de se réunir Parc Malka pour une soirée placée sous le signe de la convivialité.

Elle a débuté par un pique-nique pour les uns, un dîner pour les autres autour d'un food-truck breton. Le tout accompagné par une excellente prestation du groupe de jazz « La note tenue ».

Il fallait attendre la tombée de la nuit pour que débute la projection du film Spider Man qui a ravi grands et petits, confortablement installés sur des chaises longues.

Les deux communes projettent de renouveler cette expérience à Boissettes cette fois.

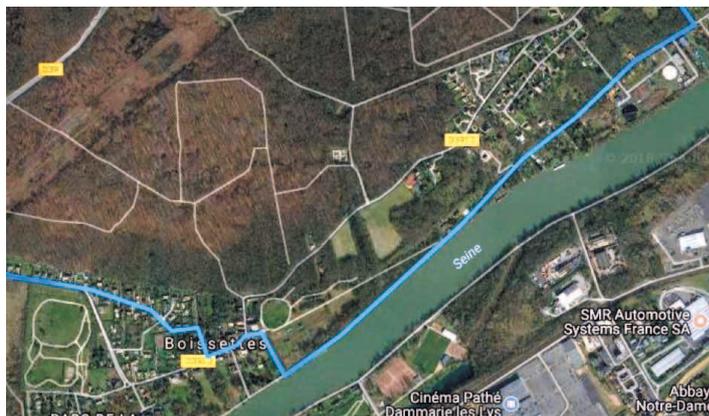
Un grand merci aux organisateurs.

ACCUEILLONS BIEN LES MARCHEURS

Il est fréquent de voir passer dans le village des groupes de personnes souvent avec petits sacs à dos et bâtons de randonnée.

Ces marcheurs suivent le parcours de Grande Randonnée (GR2) qui passe par Boissettes : il va de Montereau-Fault-Yonne à Paris (160 km). Bien sûr chacun choisi son parcours.

Dans le village, sur des poteaux, des marques blanches et rouges balisent ce GR2.



En bleu, le GR2

À LA MAIRIE, ON TAPE LE CARTON

Jeux de tarot, belote et scrabble qui se déroulent habituellement dans la salle communale ont lieu dorénavant tous les mardis à 20 heures dans la salle du Conseil pendant les travaux d'agrandissement et de modernisation de cette salle qui devraient durer jusqu'en septembre.

Rejoignez les joueurs, si le cœur vous en dit.



LA FRÉQUENTATION DU SITE MUNICIPAL PROGRESSE

Le Journal que vous tenez en mains vous informe sur Boissettes trois fois par an actuellement alors que www.boissettes.fr vous informe en temps réel.

56 inscrits à la lettre de Boissettes en mars dernier, 69 fin juin, soit une augmentation de 20 %.

Merci à celles et ceux qui se sont inscrits et, à ceux qui hésitent, n'attendez plus, cliquez sur **NEWSLETTER** en haut à droite de la page d'accueil du site et indiquez votre adresse mail : vous recevrez **TOUTE L'ACTU**, la rubrique qui vous informe (menu principal à droite).

Hommage

À celui qui nous a quitté et nos condoléances émues à sa famille
Monsieur Guido-Roméo PÉTERLIN le 15 juin 2018.

VIE DES ASSOCIATIONS

SEINE – SAINE

ASSOCIATION DES RIVERAINS DE BOISSETTES ET DES COMMUNES DE MELUN-VAL-DE-SEINE

Communiqué du Président

« J'ai repris contact avec notre interlocuteur à la préfecture; celui-ci a procédé à un réexamen complet de notre dossier de demande d'interdiction de la circulation des Jet-skis sur le bassin de vitesse de Dammarie -Boissettes.

Il va donc remettre ses conclusions au nouveau sous-préfet directeur de Cabinet qui vient d'entrer en fonction (!) afin qu'il soumette un Arrêté d'interdiction à la signature de Madame ABOLIVIER, préfète de Seine-et-Marne.

Nous touchons donc au but après tant d'années de revendications!

Il restera à faire appliquer et respecter l'Arrêté préfectoral. Ce qui sera une nouveauté, tant pour les contrevenants... que pour les forces de l'ordre! »

L'AG de l'ABSL est reportée à l'automne en raison des travaux de la salle communale.

Si vous n'avez pas pu vous inscrire ou vous réinscrire aux activités proposées, c'est toujours possible en contactant le trésorier. Voir coordonnées sur www.boissettes.fr



PARTENAIRES TERRITORIAUX



Le 13 juin a eu lieu à Boissise-la-Bertrand, la pose de la première pierre de la nouvelle usine de production d'eau.

Cet équipement, propriété de la ville de Melun aujourd'hui et de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine demain, sécurise la distribution d'eau sur un bassin de vie qui dépasse largement Melun puisque ce ne sont pas moins de 200 000 habitants qui vont en bénéficier.

« La boucle est donc bouclée aujourd'hui car près d'un siècle et demi après, le fleuve au bord duquel Melun s'est développé redevient une ressource, notre ressource. » a déclaré Louis Vogel, président de la CAMVS et maire de Melun.



Comédies culte sous les étoiles

La première séance a eu lieu le 2 juin (voir article page précédente), d'autres sont programmées jusqu'au 7 septembre. Renseignements www.culturetvous.com

SMITOM



La lutte contre le gaspillage alimentaire, c'est toute l'année! Alors, voici des recettes « anti-gaspi » simples à réaliser: retrouvez par exemple *le cake salé, le gratin de légumes et la brioche perdue* sur www.lombric.com



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

L'Opération Tranquillité Vacances (OTV) permet aux personnes qui partent en vacances de bénéficier d'une surveillance de leur domicile durant leur absence. Concrètement, la police locale sera amenée à surveiller le domicile des vacanciers dans le cadre de ses patrouilles quotidiennes.

Pour bénéficier de ce service vous devez vous inscrire auprès du Commissariat de Secteur:

263, avenue de la Gare - 77 350 Le Mée-sur-Seine.

AGENDA

- Lundi 3 septembre
Rentrée scolaire à l'école Les Fontaines
 - Première quinzaine de septembre (date à préciser)
Réunion publique PLU
 - Dimanche 16 septembre
Fête du village avec déjeuner champêtre
 - Vendredi 21 septembre
Conseil Municipal
- Retrouvez l'agenda actualisé sur www.boissettes.fr

Horaires d'ouverture au public de la Mairie: Mercredi: 9h00 - 12h00 - Vendredi: 15h00 - 19h00 - Le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h00 à 12h00.

Le Maire et les conseillers municipaux reçoivent sur rendez-vous.

Directeur de la publication: Bernard FABRE - Comité de rédaction: Franceline ADT-GUILBERT, Fabienne COLIN-FAURE, Xavier DARAS

Parution 3 fois par an: mars, juillet et novembre - Tirage 250 ex - Distribution par nos soins